Nations Unies S/2001/492*



Conseil de sécurité

Distr. générale 25 mai 2001 Français Original: anglais

Lettre datée du 10 mai 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1171 (1998) du Conseil de sécurité, en date du 5 juin 1998, concernant la Sierra Leone, au paragraphe 4 de laquelle il est demandé au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone de rendre compte au Conseil des notifications qu'il aura reçues des États au sujet des exportations d'armements et de matériel connexe à destination de la Sierra Leone, ainsi que des notifications qu'il aura reçues du Gouvernement sierra-léonais au sujet de ses importations d'armements et de matériel connexe.

En conséquence, je tiens à vous informer que le Comité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone a reçu le 9 mai 2001 une notification du Gouvernement de la République Sierra Leone concernant l'importation en Sierra Leone des armes et du matériel connexe ci-après à l'usage de l'armée sierra-leonaise:

14 mai 2001 : 1 500 fusils automatiques (7,62 mm)
30 mai 2001 : 792 fusils automatiques (7,62 mm)

Le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone (Signé) Anwarul Karim **Chowdhury**

01-37602* (F) 250501 250501

^{*} Nouveau tirage pour raisons techniques.